



## comment obtenir remboursement d un vol pris par opodo quand la compagnie aerienn est en faillite

Par **ellorich**, le **29/06/2019** à **14:38**

Bonjour

j ai achete en decembre 2 vols via Opodo.

en avril Opodo me contacte par mail pour m annoncer l annulation du vol.

Aucune solution n est offerte, et je dois reprendre des billets aux prix d Avril ( le double)

J apprends que la Compagnie Jet Airways est en faillite et que dans ces cas l assurance annulation ne marche pas.

Le prestataire Opodo se cache derriere JetAirways en me disant que c est à eux de me rembourser et qu une demande a ete faite.

Je suis dans l attente depuis le mois d avril et les reponses d Opodo divergent à chaque nouvel appel.

Que puis je faire? Existe il une loi protegeant les voyageurs?

Dans l attente de votre retour

Elodie

Par **Visiteur**, le **29/06/2019** à **21:54**

Bonjour

Juridiquement, le billet d'avion représente le contrat de transport directement conclu entre vous-même et la compagnie aérienne. A défaut de souscription préalable d'une assurance spécifique couvrant le cas de faillite de votre compagnie, vous en assumez le risque.

Le vendeur n'a pas de responsabilité, il n'est qu'un intermédiaire vendeur qui propose une garantie contre sa propre faillite, mais il n'existe aucune protection pour les consommateurs contre la faillite d'une compagnie aérienne. L'IATA s'oppose fermement à une telle caisse de

garantie, estimant que les compagnies majeures n'ont pas à payer pour les petites compagnies à risque.